

Mobilités de classe



La religion
du président Bozizé

Mobilités de classe

Dossier L'étude des positions sociales dans les recherches en Afrique et sur les migrations subsahariennes est relativement concentrée sur les deux extrêmes que sont, d'un côté les populations précaires, de l'autre les élites. Peu d'attention est portée à la multi-référentialité des positions sociales alors que nombre de migrant-e-s se situent à l'intersection de deux espaces de classement et restent attaché-e-s à leur position dans l'espace de départ par des liens et des responsabilités familiales. Ainsi, la position sociale se situe au croisement de plusieurs systèmes de hiérarchies sociales qui s'additionnent à la classe, comme la catégorie statutaire, le lignage, l'âge, le genre ou la race. Certaines variables vont prendre une place de premier plan dans la définition de cette position en migration tel que le statut administratif. Les textes réunis ici proposent une approche dynamique, relationnelle et localisée des positions sociales afin d'appréhender les mobilités sociales des familles africaines avec la migration.

Conjoncture **La religion du président Bozizé.
Rhétorique guerrière d'un chrétien céleste**
Sandra Fancello

Lectures *La revue des livres*

Coordonné par
Amélie Grysole
et Doris Bonnet
avec les contributions
d'Olivier Leservoisier,
Élodie Apard,
Precious Diagboya,
Vanessa Simoni,
Chelsie Yount-André,
Hugo Bréant, Kevin Mary
et Alexandre Lauret.

Rédaction

Les Afriques dans le monde – Sciences Po Bordeaux

Domaine universitaire

11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex

Tél.: 05 56 84 42 70 Fax: 05 56 84 43 24

e-mail: politique-africaine@sciencespobordeaux.fr

site Internet: <http://polaf.hypotheses.org/>

La Revue des livres continue d'être éditée au secrétariat parisien de la revue. Les livres pour compte rendu doivent être envoyés à l'adresse suivante: Julien Brachet, *Politique africaine*, UMR DevSoc, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IRD, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 75012 Paris.

Directrice de la publication: Sandrine Perrot

Rédacteurs en chef: Julien Brachet et Vincent Bonnecase

Comité de lecture: Alessandro Jedlowski, Alexis Roy, Boris Samuel, Chloé Buire, Dominique Connan, Étienne Smith, Fanny Chabrol, Fred Eboko, Irene Bono, Jacobo Grajales, Joel Glasman, Julien Brachet, Mahaman Tidjani Alou, Marie Brossier, Moritz Hunsmann, Nadine Machikou, Nina Sylvanus, Rama Salla Dieng, Samuel Sanchez, Sandra Fancello, Séverine Awenengo Dalberto, Vincent Bonnecase

Responsables de rubriques: Alessandro Jedlowski (Revue des livres), Fanny Chabrol (Recherche, Conjoncture)

Secrétaire de rédaction: Yann Lézénès

La revue **Politique africaine** est publiée par l'Association des chercheurs de *Politique africaine* (présidente Sandrine Perrot, trésorier Alexis Roy, secrétaire générale Séverine Awenengo-Dalberto). Avec le soutien du Fonds d'analyse des sociétés politiques (Fasopo), du Centre de recherches internationales (CERI, Sciences Po), de l'UMR Les Afriques dans le monde (LAM, Sciences Po Bordeaux), de l'Institut des mondes africains (Imaf).

Avec le concours du Centre national du livre.

Politique africaine est une revue à comité de lecture. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit de modifier les articles pour des raisons éditoriales.

Édition, ventes et abonnements

Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris

Tél.: 01 43 31 15 59 Fax: 01 45 35 27 05

e-mail: karthala@orange.fr • **site Internet:** www.karthala.com

Bulletin d'abonnement et bon de commande en fin d'ouvrage

© Éditions Karthala, 2020 (première édition papier, 2020)

ISBN: 978-2-8111-2789-3

Conception graphique: Bärbel Müllbacher

Photo de couverture: © Hugo Bréant. Aéroport international de Moroni-Prince Saïd Ibrahim, Hahaya, Grande Comore, juillet 2012.

Politique africaine

Mobilités de classe

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris



ÉDITO

Depuis le début de l'année 2020, le projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) soulève une opposition majeure au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche publique en France. Enseignant-e-s, personnels administratifs et techniques, étudiant-e-s et chercheur-e-s n'ont eu de cesse de dénoncer cette loi qui entraînerait la dégradation de leurs conditions d'étude et de travail, et plus largement des conditions de production et de transmission des savoirs (voir l'édito du numéro 157 de *Politique africaine*).

150 revues scientifiques se sont déclarées « en lutte » contre la LPPR. 800 directrices et directeurs de laboratoires ont publiquement rappelé « l'unanimité de l'insatisfaction » vis-à-vis de ce projet de loi. Le Conseil économique, social et environnemental (Cese), assemblée constitutionnelle française, s'est « alarmé » de son contenu.

Malgré cela, le projet de la LPPR, examiné par le Conseil des ministres au milieu de l'été puis débattu en procédure accélérée, a été adopté par l'Assemblée nationale le 23 septembre 2020. Et cela sans que l'opposition du monde scientifique puisse véritablement s'exprimer puisque nos centres universitaires et de recherches étaient fermés durant la plus grande partie de cette période et que le mouvement social s'était brutalement interrompu du fait de la pandémie et des mesures prises pour la juguler. Le texte sera débattu au Sénat fin octobre.

En tant que membres d'universités et d'établissements de recherche africains, américains et européens, en tant que membres du comité de rédaction d'une revue académique, nous réaffirmons notre vive opposition à la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche et à l'idéologie qui la fonde.

LE DOSSIER

Mobilités de classe

COORDONNÉ PAR AMÉLIE GRYSOLE ET DORIS BONNET

INTRODUCTION AU THÈME

OBSERVER LES MOBILITÉS SOCIALES : L'INVESTISSEMENT MIGRATOIRE DES FAMILLES

« Restons tous ici ! Vous entendez, restons ici ! D'ici peu de temps vous verrez que nous leur sommes utiles comme l'air qu'ils respirent. Quel est le patron qui ne donne pas la charité éternellement patron ? [...] Quel est l'ambitieux qui ne pense pas ouvrir toutes les portes par l'action magique de la charité ? » (Aminata Sow Fall, *La Grève des bâttu*, 1979).

La construction de ce dossier¹ qui porte sur les mobilités spatiales et sociales des familles a été nourrie par le renouveau de l'approche par les classes sociales dans la sociologie générale² et la place qu'a (re)prise ce paradigme dans les études africaines, notamment autour du débat sur « l'émergence » des classes moyennes en Afrique³.

Ce dossier propose d'étudier la manière dont les mobilités spatiales servent de révélateur aux enjeux de positions et de mobilités sociales en

1. Nous remercions Jennifer Bidet, Chelsie Yount-André, ainsi que les membres du comité de rédaction de la revue pour leurs lectures attentives de cette introduction et leurs conseils avisés.

2. L. Chauvel, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n° 79, 2001, p. 315-359 ; A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007 ; M. Savage, *Social Class in the 21st Century*, Londres, Pelican, 2015 ; É. Penissat et Y. Siblot (dir.), « Des classes sociales européennes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 219, 2017 ; C. Huguée, É. Penissat et A. Spire, *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, 2017.

3. Voir en particulier J. Noret (dir.), *Social Im/mobilities in Africa: Ethnographic Approaches*, New York, Berghahn Books, 2019 ; H. Bréant, S. Chauvin et A. Portilla (dir.), « Capital social en migration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 225, 2018 ; C. Mercer et C. Lemanski (dir.), « The Lived Experiences of the African Middle Classes », *Africa*, vol. 90, n° 3, 2020 ; C. Coe et J. Pauli (dir.), « Migration and Social Class in Africa », *Africa Today*, vol. 66, n° 3-4, 2020 ; P. Jacquemot (dir.), « Les classes moyennes en Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 244, 2012 ; H. Melber (dir.), *The Rise of Africa's Middle Class: Myths, Realities and Critical Engagements*, Londres, Zed Books, 2016 ; H. Jamid, L. Kabbanji, A. Levatino et K. Mary, « Les migrations pour études au prisme des mobilités sociales », *Migrations Société*, n° 180, 2020, p. 19-35.

Afrique subsaharienne. Plusieurs disciplines (l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la philosophie, la science politique et la géographie) proposent ici une approche ethnographique – et souvent multi-située – sur cette question. Les articles de ce volume portent sur diverses positions sociales relatives à l'espace de départ et concernent plusieurs migrations internationales depuis (et vers) l'Afrique : entre la Mauritanie, le Sénégal et les États-Unis (Olivier Leservoisier), le Nigeria et l'Europe (Élodie Apard, Precious Diagboya et Vanessa Simoni), le Sénégal et la France (Chelsie Yount-André), les Comores et la France (Hugo Bréant), le Mali et les États-Unis (Kevin Mary), le Yémen et Djibouti (Alexandre Lauret).

L'ESPACE DES POSITIONS SOCIALES

Depuis les années 2000, des travaux ont pointé la montée des classes moyennes urbaines, les augmentations du PIB global et « l'explosion » démographique à venir, comme des signes annonciateurs d'une croissance économique continue en Afrique (« *Africa achieves! Africa is rising! Africa pulse!* »). D'autres recherches mettent au contraire l'accent sur la précarisation des vies quotidiennes en milieu urbain comme rural, considérée comme la conséquence du capitalisme néolibéral. Pour lier les approches actuelles des dynamiques sociales, par les classes moyennes ou par la pauvreté et la précarité, ce dossier propose d'aborder l'espace social comme un *continuum* de positions dynamiques⁵. La prise en compte des positions sociales, tant de façon objective (les conditions d'existence) que subjective (l'auto-positionnement), met en exergue l'inégale distribution des ressources, les divisions et les tensions entre différents groupes d'un territoire donné, et permet d'éclairer les stratégies de distinction et de mobilité sociale des migrant·e·s et de leurs familles, à la fois dans le pays de départ et dans le pays d'arrivée.

Où sont les classes sociales ?

Les analyses en termes de classes et de mobilités sociales en Afrique ont interrogé la sociologie et l'anthropologie des années 1960 et 1970. Aujourd'hui, cette question est de nouveau en débat. Pour commencer, revenons brièvement

4. P. Jacquemot, « Les classes moyennes changent-elles la donne en Afrique ? », *Afrique contemporaine*, n° 244, 2012, p. 17-31 ; H. Melber (dir.), *The Rise of Africa's Middle Class...*, *op. cit.*

5. Voir J. Noret, « Introduction: Theorizing Social Im/mobilities in Africa », in J. Noret (dir.), *Social Im/mobilities in Africa...*, *op. cit.*, p. 1-26.

sur les différentes formes de hiérarchisation du monde social qui ont été produites sur le temps long, et qui ont pris ou perdu de l'importance selon les périodes.

L'histoire précoloniale a forgé des différenciations sociales majeures, à travers les hiérarchies statutaires (notamment entre maîtres et esclaves ou entre groupes professionnels) et les oppositions entre royaumes et territoires, lesquelles n'ont cessé de se réinventer pour laisser des traces vivaces jusqu'à aujourd'hui dans les hiérarchies basées sur le lignage et l'ethnicité⁶. Ensuite, la période coloniale a donné un sens nouveau aux dimensions de genre et de race tout en exacerbant les inégalités entre régions. Les femmes ont vu se réduire considérablement leur rôle productif, les hommes étant souvent seuls autorisés à travailler et à séjourner dans certains grands centres urbains alors en plein développement (ports, gares, industries, commerces, centres administratifs)⁷. Le travail, mais aussi les villes étaient parfois organisés selon une forte ségrégation raciale, avec notamment des quartiers européens et des quartiers africains⁸. Suite aux indépendances des pays africains anciennement colonisés, le pouvoir se concentre différemment selon les pays et en fonction des forces en présence (politiques, économiques, religieuses, lignagères), en même temps que s'organise l'africanisation des postes. Après une série de coups d'État, la contestation des régimes de parti unique et les revendications pour le partage des richesses et du pouvoir conduisent à des alternances politiques. La proximité avec l'État conditionne alors souvent l'accès aux positions de pouvoir et joue un rôle de premier plan dans les voies de l'accumulation des capitaux (emplois, diplômes, logement, retraites)⁹.

Les plans d'ajustement structurel (PAS) des années 1980 tarissent les dépenses publiques et marquent le début des privatisations, notamment de certains secteurs économiques et sociaux essentiels comme l'éducation, la santé, les infrastructures, les transports, l'industrie. L'État perd progressivement son rôle de pourvoyeur direct de ressources et des figures de réussite alternatives se développent autour de l'image du *self-made man* qui prend plusieurs formes

6. T. Tamari, « The Development of Caste Systems in West Africa », *The Journal of African History*, vol. 32, n° 2, 1991, p. 221-250.

7. A. Hugon, « La contradiction missionnaire. Discours et pratique des missionnaires méthodistes à l'égard des femmes africaines de Côte de l'Or (1835-1874) » [en ligne], *Clio*, n° 6, 1997, <<https://journals.openedition.org/clio/374>>, consulté le 19 octobre 2020; O. Goerg, « Femmes africaines et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale » [en ligne], *Clio*, n° 6, 1997, <<https://journals.openedition.org/clio/378>>, consulté le 19 octobre 2020.

8. A. J. Njoh, « Colonial Philosophies, Urban Space, and Racial Segregation in British and French Colonial Africa », *Journal of Black Studies*, vol. 38, n° 4, 2008, p. 579-599.

9. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.

(l'entrepreneur, le sportif, l'artiste, le migrant), remplaçant progressivement l'idéal du fonctionnaire¹⁰.

Aujourd'hui, l'ensemble des divisions et des hiérarchies sociales des périodes précédentes ne se superposent pas mais s'entremêlent et interagissent, avec des configurations différentes selon les pays. Quelle place occupe alors les divisions et les rapports de classe en Afrique subsaharienne ? De longs débats ont nourri le champ des études africaines autour de la pertinence du concept de classe pour analyser les dynamiques sociales sur le continent africain. L'approche marxiste des moyens de production et de la lutte des classes s'est forgée dans l'Europe du XIX^e siècle et à une période de forte industrialisation, de salarisation, de rapports de production et de domination économique directs. Le travail occupe aujourd'hui une place centrale dans la définition du statut social dans ces sociétés où par ailleurs les États providence structurent la morphologie sociale et la répartition des inégalités.

Les débats sur la constitution d'une classe ouvrière dans un contexte d'industrialisation incomplète dans plusieurs pays africains ont d'abord été théoriques avant d'être alimentés par des recherches sur le travail et dans les entreprises¹¹. Si ces analyses ont été et sont plus présentes dans les travaux portant sur l'Afrique australe, l'héritage intellectuel des années 1950-1970 issu du marxisme concerne l'ensemble du champ des études africaines¹². Une critique majeure souvent opposée à l'analyse des rapports de classe sur les terrains africains est la faiblesse des consciences de classe autour de la question de leur politisation. La segmentation des sociétés africaines par le type d'occupation est restée relativement limitée, notamment du fait de l'enclassement de différentes formes de travail, d'une pluriactivité persistante – même en cas d'emploi salarié à temps complet – et de ses effets en termes de moindre subjectivation socioprofessionnelle. Les débats des années 1980 sur l'intérêt des analyses de classe en terrains africains n'ont pas abouti à un consensus scientifique sur la question¹³.

10. J.-F. Havard, « Ethos "bul faale" et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, n° 82, 2001, p. 63-77.

11. J. Copans, « Les classes ouvrières d'Afrique noire. Bibliographie sélectionnée, classée et commentée », *Cahiers d'études africaines*, n° 81-83, 1981, p. 405-429 ; M. Agier, J. Copans et A. Morice (dir.), *Classes ouvrières d'Afrique noire*, Paris, Karthala/Éditions de l'Orstom, 1987.

12. P. Mercier, « Aspects des problèmes de stratification sociale dans l'Ouest africain », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 17, 1954, p. 47-65 ; G. Balandier, « Problématique des classes sociales en Afrique noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 38, 1965, p. 131-142.

13. Voir notamment C. Lentz, « Doing Being Middle-Class in the Global South: Comparative Perspectives and Conceptual Challenges », *Africa*, vol. 90, n° 3, 2020, p. 439-469 ; J. Copans, « Have the Social Classes of Yesterday Vanished from Africanist Issues or Are African Societies Made up of New Classes? A French Anthropologist's Perspective », *Review of African Political Economy*, vol. 47, n° 163, 2020, p. 10-26.

Il existe aujourd'hui des différenciations sociales qui ne tiennent pas seulement aux différents systèmes de hiérarchies sociales sédimentés dans le temps, mais qui ont aussi à voir avec l'importance du patrimoine transmis et des capitaux accumulés, que l'on peut conceptualiser en termes de classes. Prenons l'exemple du capital scolaire : malgré la baisse des emplois du secteur moderne et l'augmentation du chômage des jeunes diplômés depuis les années 1980-1990, le niveau de diplômes demeure aujourd'hui corrélé à l'accès à l'emploi et aux chances de mobilité sociale¹⁴. Partout en Afrique, il y a des propriétaires et des locataires, des personnes diplômées du primaire, du secondaire ou du supérieur, et il existe aussi des relations de travail. Des employeur-se-s et des employé-e-s, des cadres et des emplois d'exécution, des fonctionnaires, de nombreux-ses travailleur-se-s à la tâche (manutentionnaires, coxeurs, lingères, porteurs de bagages, travailleurs du bâtiment), des patronnes et des domestiques¹⁵, des grand-e-s et des petit-e-s commerçant-e-s qui vendent des marchandises ou des repas préparés au bord de la route, s'endettent, démarchent de maison en maison avec des vêtements ou des parfums d'intérieur et vendent à crédit aux habitant-e-s de leur quartier. Les travaux en sociologie et en anthropologie du travail et des professions documentent finement ces hiérarchies dans les rapports de travail, ainsi que les luttes et les conflits qui les animent¹⁶.

Nous abordons ici l'appartenance de classe comme un volume de capitaux possédé par un individu, qui positionne inégalement dans un espace social où par ailleurs plusieurs systèmes de hiérarchies sociales co-existent et se combinent. Détenir un certain volume de capitaux économique, culturel et social donne accès à des conditions d'existence spécifiques¹⁷. Cette position de classe s'arrime à d'autres dimensions, et doit être mise en regard avec la position subjective qui peut s'exprimer de façon plus prégnante au travers de la catégorie statutaire, des rapports de génération et d'âge (le rapport structurant aîné/cadet), de la position de genre ou d'ethnicité, selon le contexte (notamment d'interconnaissance), le territoire et les trajectoires familiales et individuelles. L'appartenance de classe définit donc une « causalité du

14. M. Kuepie, C. J. Nordman et F. Roubaud, « Education and Earnings in Urban West Africa », *Journal of Comparative Economics*, vol. 37, n° 3, 2009, p. 491-515 ; L. Wantchekon, M. Klačnja et N. Novta, « Education and Human Capital Externalities: Evidence from Colonial Benin », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 130, n° 2, 2015, p. 703-757.

15. M. Jacquemin et V. Tisseau (dir.), « Politiser le travail domestique », *Politique africaine*, n° 154, 2019.

16. M. Jacquemin, « Petites bonnes » d'Abidjan. *Sociologie des filles en service domestique*, Paris, L'Harmattan, 2012 ; S. Cissokho, « Les relations de travail dans la gare routière de "Pompier" (Sénégal) », *Terrains et travaux*, n° 25, 2014, p. 179-197 ; L. Bazin, « Le travail : un phénomène politique complexe et ses mutations conjoncturelles », *Politique africaine*, n° 133, 2014, p. 7-23.

17. P. Bourdieu, « Condition de classe et position de classe », *European Journal of Sociology*, vol. 7, n° 2, 1966, p. 201-223.

probable» et un rapport à l'avenir mais elle n'est pas définitive : elle est mouvante et des déplacements sont possibles, notamment en fonction des tactiques déployées (dont la migration) pour agir sur le «sens de la pente» familiale¹⁸.

Des analyses de classe plus récentes se sont concentrées sur les classes moyennes. Du point de vue des économistes, la classe moyenne en Afrique représenterait la part de la population disposant de 2 à 20 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat, or environ 60 % de cette «classe moyenne» se situe dans la tranche de revenus très inférieure et ne dispose que de 2 à 4 dollars par jour, constituant ainsi une «*floating class*¹⁹». Cette large catégorie diminue mécaniquement le nombre de pauvres, avec en filigrane l'idée qu'elle serait un indicateur de l'efficacité des PAS des années 1980-1990 dont auraient bénéficié les nouvelles classes moyennes²⁰. Autre idée allant dans le même sens : la nouvelle classe moyenne s'est affranchie de sa dépendance à l'État et aux emplois de fonctionnaires et a pu prospérer grâce à des emplois d'entrepreneurs et du secteur privé liés à la mondialisation néolibérale. Cette approche macroscopique par le revenu a été abondamment critiquée et des travaux ethnographiques documentent l'existence de classes moyennes africaines au pluriel, avec des définitions localisées de la catégorie ancrées dans une histoire et des rapports de pouvoir spécifiques²¹.

Ainsi, loin de considérer uniquement des très riches et des très pauvres, il ne s'agit pas non plus de découper *ex nihilo* une très large catégorie de classes moyennes. Nous proposons d'appréhender ici l'ensemble de l'espace social dans ses dynamiques, ses inégalités et ses rapports de pouvoirs. Nous souscrivons à la proposition de Joël Noret²² qui suggère d'analyser les positions sociales en Afrique à travers la notion d'espace social multidimensionnel développée par Pierre Bourdieu²³, la position sociale incluant l'appartenance de classe.

18. P. Bourdieu, «Avenir de classe et causalité du probable», *Revue française de sociologie*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 3-42.

19. M. Ncube, C. L. Lufumpa et S. Kayizzi-Mugerwa, «The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa», *Market Brief*, 20 avril 2011.

20. D. Darbon et C. Toulabor (dir.), *Les classes moyennes en Afrique. Enjeux politiques d'une catégorie incertaine*, Paris, Karthala, 2014.

21. Voir par exemple C. Coe, *The Scattered Family: Parenting, African Migrants, and Global Inequality*, Chicago, University of Chicago Press, 2013 ; C. Mercer, «Middle Class Construction: Domestic Architecture, Aesthetics and Anxieties in Tanzania», *The Journal of Modern African Studies*, vol. 52, n° 2, 2014, p. 227-250 ; A. Behrends et C. Lentz, «Education, Careers, and Home Ties: The Ethnography of an Emerging Middle Class from Northern Ghana», *Zeitschrift für Ethnologie*, vol. 137, n° 2, 2012, p. 139-164.

22. J. Noret, «Introduction: Theorizing Social...», art. cité.

23. P. Bourdieu, «Condition de classe...», art. cité.

Les travaux réunis ici adoptent ainsi une approche dynamique, relationnelle et localisée des positions sociales. La perspective dynamique permet de penser la position sociale comme un processus, tant du fait du déplacement spatial (migration) qu'à l'aune des trajectoires dans le temps. Dans une perspective relationnelle et localisée²⁴, les rapports de pouvoir entre différents groupes sur un territoire fondent la distribution inégale des capitaux et donnent lieu à diverses stratégies de distinction et de reproduction ou d'ascension sociale. Ces positions sociales contrastées vont prendre sens, pas nécessairement à l'échelle de l'espace national mais au niveau du lignage, de la communauté villageoise ou du quartier urbain.

Les articles présentés dans ce dossier prennent ainsi en compte la pluralité des principes de différenciation en jeu ainsi que les effets de la migration sur l'appartenance de classe et la position sociale, à la fois dans l'espace social d'émigration et d'immigration.

Classes et mobilités sociales en migration

La diversité des appartenances de classe n'est pas suffisamment prise en compte dans les recherches sur les migrations²⁵, concentrées aux deux extrêmes de l'espace social, avec l'étude des « élites²⁶ » plus rarement appelées migrant·e·s (scientifiques, traders, diplômé·e·s, cadres supérieurs) ou des migrant·e·s des classes populaires (petit·e·s commerçant·e·s, employé·e·s subalternes, métiers du care...). Toutefois, une littérature ethnographique qui s'est récemment développée tient compte des dynamiques d'ascension, de déclassement, de reclassement des classes moyennes en migration²⁷.

L'appartenance de classe représente donc une des dimensions de la position sociale en Afrique ; nous ajoutons que ce positionnement de classe est renforcé par l'expérience de la migration. La situation migratoire favorise l'approche dynamique des positions sociales puisque le déplacement spatial donne lieu à un positionnement différent dans l'espace social d'arrivée. La prise de conscience d'une position sociale différente dans la société d'immigration va venir appuyer, par des effets de comparaison et par des efforts de distinction,

24. G. Laferté, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol. 5, n° 4, 2014, p. 423-439.

25. N. Van Hear, « Reconsidering Migration and Class », *International Migration Review*, vol. 48, n° S1, 2014, p. S100-S121.

26. Pour une analyse critique de l'usage du terme « élites », voir É. Gérard et A.-C. Wagner, « Introduction. Élitisme au Nord, élitisme au Sud : des savoirs en concurrence ? », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 14, 2015, p. 7-24.

27. C. Coe et J. Pauli (dir.), « Migration and Social Class in Africa », *op. cit.*

la perception de son appartenance sociale familiale dans la société de départ²⁸ (voir notamment les articles d'A. Lauret et d'O. Leservoisier). La forte stratification sociale du marché du travail et l'insertion des migrant-e-s plus souvent par le bas de l'espace social dans la société d'immigration vont renforcer la conscience d'appartenir à une classe particulière. Par ailleurs, les divisions de classe en Afrique prennent un sens plus fort en les considérant et en les replaçant dans des rapports de production mondialisés²⁹. Le déplacement géographique et social accentue le sentiment d'appartenir à la périphérie de l'économie-monde capitaliste.

De surcroît, en Afrique, et plus fortement depuis la période coloniale, les opportunités de mobilités spatiales (plus ou moins longues) influencent profondément la répartition des chances de mobilité sociale. Certains pays ou régions comptent une part importante de leur population à l'étranger avec une économie plus ou moins dépendante des transferts monétaires des migrant-e-s (par exemple les Comores, le Cap-Vert ou la région du fleuve Sénégal). Il n'est d'ailleurs pas rare que le langage et le vocabulaire de la mobilité géographique soient utilisés pour parler de la mobilité sociale³⁰.

Des rapports de domination historiquement construits dans chaque espace social (de départ et d'arrivée) confèrent des significations différentes aux variables qui constituent la position sociale. Certaines dimensions restent significatives avec la migration (genre, âge) alors qu'une partie des variables prend un autre sens (race, classe, catégorie statutaire). Les migrant-e-s naviguent constamment entre deux espaces de classement social et composent avec un double positionnement, parfois cohérent (stagnation), parfois dissonant (ascension ou déclassement). Dans ce dossier, Olivier Leservoisier montre la façon dont des formes de différenciation dans le pays d'immigration (classe, race) peuvent se combiner, dans un espace transnational, avec des formes plus anciennes (rapports maîtres/esclaves) et donner lieu, du fait des ressources réinvesties dans le pays d'origine, à des positions multi-dimensionnelles dissonantes, par exemple dans le cas d'une intégration aux classes moyennes sénégalaises d'hommes migrants d'ascendance captive.

Une personne migrante va souvent expérimenter un déclassement professionnel plus ou moins important à l'arrivée, et donc acquérir une nouvelle position. Puis des repositionnements, par étapes, dans l'espace social du pays d'immigration (formation professionnelle, reprise d'études, montée dans la hiérarchie) vont parfois se produire, notamment grâce à la conversion de

28. Sur ce sujet, voir notamment P. G. Barber et W. Lem, « Introduction: Migrants, Mobility, and Mobilization », *Focaal: European Journal of Anthropology*, vol. 51, 2008, p. 3-12.

29. I. Wallerstein, « Class and Class-Conflict in Contemporary Africa », *Canadian Journal of African Studies/Revue canadienne des études africaines*, vol. 7, n° 3, 1973, p. 375-380.

30. Voir C. Coe et J. Pauli (dir.), « Migration and Social Class in Africa », *op. cit.*

ressources culturelles ou sociales accumulées avant la migration. Ainsi la perspective dynamique est aussi temporelle car elle reconnaît l'ensemble des positions sociales occupées de manière successive par un individu.

Les dimensions de la position sociale se doivent d'être étudiées dans le sens où elles sont produites par des relations d'exploitation économique et de domination sociale et politique spécifiques. Cette perspective permet aussi d'analyser les rapports de production et de reproduction en captant toutes les formes de travail en Afrique (salaire, gratuit, informel, familial)³¹. Ce rappel est important pour considérer toutes les formes non contractuelles ou dites illégales de travail en migration : le travail des personnes sans-papiers, le travail de reproduction effectué par les membres non migrant-e-s (entretien des relations de voisinage, conseils et soutien à distance), le travail domestique et d'éducation des enfants effectué majoritairement par des femmes dans les pays de départ et d'arrivée.

Observer à l'échelle familiale : relations, protections, mobilités

La famille constitue un parti pris méthodologique de ce dossier, à la fois un lieu et une échelle d'observation. Contre les approches en termes de classes sociales, d'autres arguments parfois avancés sont la force de rappel de la parenté (qui oblige un cadre salarié en ville à « aider » son frère cadet sans diplôme en ouvrant un commerce au village) et l'hétérogénéité sociale interne des familles. Ces arguments ont tendance à effacer l'existence de fortes disparités économiques entre familles avec des concessions plus ou moins bien dotées en ressources multiples et un nombre très variable de personnes à charge. Cela incite également à repenser la question de la solidarité familiale.

Si « la famille » représente l'institution microsociale de base sur laquelle repose la protection sociale en Afrique³², elle est traversée par d'importants rapports de pouvoir et d'inégalités dans la distribution des ressources et des obligations. Le manque d'emplois rémunérateurs et de protection étatique, notamment la faiblesse, voire l'absence, des pensions de retraite, fait que la prise en charge des personnes âgées dépendantes nécessite la mobilisation de l'ensemble de la génération suivante³³. Un départ en migration peut relever de stratégies de diversification des sources de revenus de la part des proches d'un-e candidat-e au départ et participer ainsi au maintien ou au rattrapage

31. J. Copans, « Have the Social Classes of Yesterday... », art. cité.

32. A. E. Calvès, F. B. Dial et R. Marcoux (dir.), *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2018.

33. E. Alber, « Préparer la Retraite: New Age-Inscriptions in West African Middle Classes », *Anthropology & Aging*, vol. 39, n° 1, 2018, p. 66-81.

de la position sociale du groupe familial³⁴ (voir l'article de K. Mary). Il peut aussi viser une augmentation de cette position, que ce soit dans le cadre d'un pari sur l'avenir (voir les articles de C. Yount-André et d'O. Leservoisier) ou plutôt du fait de la nécessité de survivre (les articles d'É. Apard, P. Diagboya et V. Simona, et celui d'A. Lauret). Plusieurs articles de ce dossier pointent la situation de celles et ceux qui n'ont pas quitté le pays de départ, qualifié·e·s de *left-behind* (laissé·e·s derrière, « abandonné·e·s ») dans la littérature, en les considérant comme des actrices et des acteurs à part entière des mobilités³⁵. Le rôle des enfants et la place des transmissions générationnelles sont également pris en compte dans l'étude des logiques d'auto-positionnement et des stratégies transnationales de (re)classement.

En s'intéressant aux relations de solidarité entre « mobiles » et « immobiles », on peut se demander dans quelle mesure la « taxe familiale³⁶ », dont s'acquittent souvent celles et ceux qui ont eu accès aux études, à un emploi stable, à la migration, va bénéficier aux aînés, aux cadets, aux collatéraux des candidat·e·s au départ. Par ailleurs, la place de l'aumône dans l'éthique religieuse et celle de la bienfaisance pour faire reconnaître son statut social complexifient les rapports entre position sociale et mobilité sociale³⁷. Dans un contexte de solidarités forcément sélectives³⁸, les migrant·e·s peuvent s'affranchir de certaines relations coûteuses et renforcer d'autres liens plus proches ou éventuellement plus prometteurs en fonction de leurs ressources et de leurs aspirations. Dès lors, la façon dont les migrants et les migrantes s'engagent dans des relations de sollicitations et d'obligations à distance repose à la fois sur les possibilités offertes par leurs conditions de vie en migration et sur leur représentation de l'avenir. C'est notamment ce qu'analyse Chelsie Yount-André lorsqu'elle compare les conditions d'emploi, stables ou précaires, de couples sénégalais qualifiés à Paris et leurs investissements différenciés dans les espaces de départ et d'arrivée.

Instance de redistribution des revenus et de prise en charge des personnes âgées, des malades et des chômeurs, le groupe de parenté est aussi le lieu

34. D. F. Bryceson, « African Urban Economies: Searching for Sources of Sustainability », in D. F. Bryceson et D. Potts (dir.), *African Urban Economies: Viability, Vitality or Vitiating?*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, p. 39-66.

35. B. A. Buggenhagen, *Muslim Families in Global Senegal: Money Takes Care of Shame*, Bloomington, Indiana University Press, 2012; J. Cole et C. Groes (dir.), *Affective Circuits: African Migrations to Europe and the Pursuit of Social Regeneration*, Chicago, University of Chicago Press, 2016.

36. L. Wantchekon et al., « Education and Human Capital... », art. cité.

37. J. Bondaz et J. Bonhomme, « Don, sacrifice et sorcellerie. L'économie morale de l'aumône au Sénégal », *Annales*, vol. 69, n° 2, 2014, p. 469-504.

38. C. Yount-André, *Giving, Taking, and Sharing: Reproducing Economic Moralities and Social Hierarchies in Transnational Senegal*, Thèse de doctorat en anthropologie, Paris/Evanston, EHESS/Northwestern University, 2016.

où les inégalités de genre et de génération s'imposent le plus intensément. À travers l'Afrique, les filles sont de plus en plus souvent scolarisées et les femmes participent activement à l'économie des foyers, avec néanmoins un accès plus difficile à l'héritage et à des positions professionnelles stables. Nombreuses à partir en migration, trop souvent considérées comme des conjointes de migrants, leurs départs sont ici considérés du point de vue de leurs stratégies propres et de celles de leurs familles d'origine³⁹. L'article d'Élodie Apard, Precious Diagboya et Vanessa Simona offre une ethnographie minutieuse des stratégies croisées des proxénètes (les *Madams*), des mères et de leurs filles nigérianes parties en Europe dans le cadre contraignant et violent de la traite sexuelle, dans l'espoir de renverser leur destin familial. Certaines pratiques de parenté historiques, telles que la pluri-parentalité, la circulation des enfants ou la vie conjugale non-cohabitante⁴⁰, viennent soutenir à la fois l'organisation familiale à distance et des modes électifs de filiation de substitution en migration. Dans ce contexte, les *Madams* instaurent un pouvoir de contrôle et d'appropriation des corps des filles qu'elles exploitent.

Ainsi, le dossier s'attache à spécifier des logiques migratoires de classe et à comparer les manières contrastées dont les familles vont élargir leurs « systèmes résidentiels⁴¹ » pour jouer à la fois sur des ressources locales liées à l'autochtonie et sur des ressources internationales liées à la migration⁴².

INVESTIR DANS LA MIGRATION

La possibilité d'un départ en migration est d'abord tributaire des politiques migratoires des pays de destination qui fondent les migrations irrégulières, ouvrent et ferment les frontières à des profils de migrant·e·s variables selon les périodes historiques et les besoins des économies nationales. Ensuite, le « choix » (pouvant être aussi lié au hasard, aux opportunités du moment,

39. Sur les stratégies autonomes des femmes pour l'accès à la procréation médicalement assistée, voir D. Bonnet et V. Duchesne, « Migrer pour procréer : histoires de couples africains », *Cahiers du genre*, n° 56, 2014, p. 41-58.

40. B. Whitehouse, « Transnational Childrearing and the Preservation of Transnational Identity in Brazzaville, Congo », *Global Networks*, vol. 9, n° 1, 2009, p. 82-99 ; C. Coe, *The Scattered Family...*, *op. cit.*

41. A. Osmont, « Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise », in É. Le Bris, A. Marie, A. Osmont et A. Sinou, *Famille et résidence dans les villes africaines : Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 115-175.

42. A.-C. Wagner, « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 89-98.

reformulé en cours de voyage⁴³) d'une destination particulière repose aussi sur une stratification mondiale des pays qui détermine les représentations de migrations plus ou moins désirables (voir l'article de K. Mary sur la hiérarchie des passeports) et sur les réseaux migratoires déjà constitués (dans le cas d'un exode lié à la guerre, voir l'article d'A. Lauret). Enfin, les candidat·e·s au départ sont, en partie, (auto-)sélectionné·e·s au sein des familles en fonction du niveau de diplôme, de la situation vis-à-vis de l'emploi, de la place dans la fratrie, du genre et des obligations sociales liées à cette « place » dans le cycle familial de redistribution⁴⁴. Les enjeux collectifs sont ici mis en avant mais les motivations individuelles n'y sont pas pour autant absentes (réalisation de soi, devenir adulte, désir d'ailleurs, aventure). Les familles favorisent, aident ou organisent le départ d'un·e des leurs dans des conditions sociales particulières sur un territoire donné : le déclasserement d'un groupe, la paupérisation d'une région, la nécessité d'études à l'étranger pour reproduire ou accroître une position dominante. La possibilité migratoire n'est pas également ouverte à tous les profils sociaux. Ainsi, la position sociale d'un·e migrant·e et de sa famille dans l'espace de départ et les ressources disponibles (contacts, coût du visa, du voyage, compétences linguistiques) pour investir dans un déplacement géographique déterminent finalement les conditions de possibilité de la migration et le « choix » de la destination.

La sélection sociale des migrants

La mondialisation et la refonte de la production (désindustrialisation, externalisation des emplois d'exécution, chômage structurel) ont mené à la dispersion des lieux de production des marchandises, à des marchés du travail spécialisés et à des demandes de main-d'œuvre immigrée à moindre coût dans certains secteurs (par exemple le soin à la personne, la livraison ou le bâtiment, l'ensemble des *3D-jobs* : *dirty, dangerous, difficult*). Face à une polarisation de l'emploi, certains pays ont remédié à un manque de main-d'œuvre qualifiée en mettant en place des politiques d'immigration « choisie », de recrutement des migrant·e·s en fonction du niveau de diplôme et de facilitation de l'installation des étudiantes et étudiants étrangers. L'exemple du

43. J. Brachet, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Paris, Éditions du croquant, 2009.

44. K. F. Olwig et E. Gulløv, « Towards an Anthropology of Children and Place », K. F. Olwig et E. Gulløv (dir.), *Children's Places: Cross-Cultural Perspectives*, Londres, Routledge, 2003, p. 1-19 ; J. Ferguson, *Give a Man a Fish: Reflections on the New Politics of Distribution*, Durham, Duke University Press, 2015.

Canada et de la France dans les contributions de Kevin Mary et de Chelsie Yount-André illustre bien des politiques différentes vis-à-vis de l'installation des étudiant-e-s venu-e-s de l'étranger une fois leurs études achevées. En restituant l'histoire des migrations comoriennes vers la France, Hugo Bréant montre comment les politiques migratoires et économiques de l'Hexagone ont facilité ou empêché, de la période coloniale à aujourd'hui, le déplacement de migrant-e-s issu-e-s de diverses fractions de classe. Les réseaux criminels organisent également des migrations, par exemple dans le cadre de la traite sexuelle analysée par Élodie Apard, Precious Diagboya et Vanessa Simona, avec un recrutement qui engage les familles et des conditions d'exploitation et de violence qui rendent difficile la concrétisation d'une ascension sociale pour les jeunes filles concernées. Si les contextes de guerre ou de conflit provoquent également des départs, la sélection sociale des réfugiés n'est pas pour autant absente de ces situations d'urgence telles que les décrit Alexandre Lauret : un vecteur de différenciation important entre hommes migrants fuyant la guerre au Yémen réside dans l'interdiction de travailler lorsqu'on est demandeur d'asile. L'étude des évolutions des différentes politiques migratoires (travail, regroupement familial, études, asile) permet de comprendre les relations entre migrations et positions sociales et, de fait, d'observer les transformations du capitalisme global⁴⁵.

Les réformes néolibérales en Afrique ont mené à une baisse du nombre de postes de fonctionnaires et d'emplois qualifiés dans le secteur privé. Dans un contexte d'augmentation des taux de scolarisation sur le continent africain (avec de fortes disparités) et de baisse globale de la valeur des diplômes, les voies de mobilité sociale par l'école sont devenues plus ténues⁴⁶. La diversification et la précarisation des statuts des enseignants, consécutifs aux coupes dans les budgets de l'éducation (au Zimbabwe par exemple), ont rendu plus incertains les investissements scolaires. En parallèle, la privatisation croissante de l'enseignement conduit à des stratégies de reconversion du capital économique en capital scolaire ou à des investissements dans la mobilité spatiale. Face à ces transformations du capitalisme et à la précarisation des vies quotidiennes, les familles subsahariennes effectuent des arbitrages et modulent leurs investissements en fonction de leur position sociale, sans pour autant abandonner les investissements dans l'éducation. On peut citer l'exemple de la région de Louga au Sénégal où ce sont les familles de statut noble dotées de ressources économiques et sociales qui investissent

45. C. Coe et J. Pauli (dir.), « Migration and Social Class in Africa », *op. cit.*

46. J. Noret, « Introduction: Theorizing Social... », art. cité.

dans le commerce et la migration tandis que les enfants des autres familles poursuivent leurs études secondaires comme un second choix⁴⁷.

En outre, les circonstances économiques, politiques et historiques à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un pays jouent sur la définition des groupes sociaux qui optent pour la migration dans l'espace de départ⁴⁸. En temps de guerre aussi, les destinations de l'exil sont attachées à certains territoires et à certains groupes dans l'espace de départ (voir l'exemple du Yémen dans l'article d'A. Lauret). Élodie Apard, Precious Diagboya et Vanessa Simoni analysent les différents modèles de la réussite selon les territoires au Nigeria : une figure migrante dans l'État d'Edo mais des figures locales dans l'État d'Ekiti et à Lagos. Le manque de perspectives économiques dans l'État d'Edo a en parallèle engendré une féminisation des responsabilités familiales : le « sacrifice » du départ est imposé par les mères (ou auto-imposé) aux filles aînées de familles, souvent monoparentales.

Des ressources, des dettes et des responsabilités

Migrer nécessite toujours un minimum de ressources⁴⁹ car l'organisation d'un départ et le franchissement de frontières ont un coût. Les ressources dont disposent les familles engendrent des itinéraires migratoires contrastés, selon que le départ se concrétise ou non avec un visa, un voyage en avion, en bus ou en bateau, un accueil prévu à l'arrivée, un travail ou une inscription universitaire. Dans l'article d'Alexandre Lauret, les réfugiés de la guerre du Yémen arrivent à Djibouti, pour certains dans le camp de Markazi d'Obock, pour d'autres chez des connaissances à Djibouti Ville. Les bacheliers des classes moyennes sénégalaises étudiées par Chelsie Yount-André ont pu partir étudier en France dans les années 1970-2000 à la faveur de bourses gouvernementales et d'accords bilatéraux encadrant les mobilités étudiantes.

47. A. Newman, « The Influence of Migration on the Educational Aspirations of Young Men in Northern Senegal: Implications for Policy », *International Journal of Educational Development*, n° 65, 2019, p. 216-226.

48. Dans le film *Atlantique* réalisé en 2019, Mati Diop narre l'histoire de jeunes ouvriers du bâtiment d'une banlieue populaire de Dakar qui décident de prendre l'océan après plusieurs mois de non-versement de leurs salaires. Alors que les fonctionnaires ou les cadres songent plus rarement à quitter le pays, ici des ouvriers en situation d'emploi se décident finalement face aux difficultés financières.

49. Contrairement aux images associées à la « crise » des migrants de 2015 d'Africains tentant d'entrer illégalement en Europe, une part importante de celles et de ceux qui migrent aujourd'hui appartiennent aux classes moyennes locales et voyagent majoritairement avec des visas. D. Lessault et C. Beauchemin, « Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, n° 1, 2009, p. 163-194.